

République Française Ille-et-Vilaine Arrondissement FOUGERES -VITRÉ	DELIBERATIONS de la commune d'EANCE – 35640 Séance du 14/09/2026
Nombre de membres Afférents au Conseil Municipal : 11 En exercice : 11	L'an 2026, le 14 septembre à 20h00, le Conseil Municipal de la commune d'EANCÉ s'est réuni sous la présidence de Cédric VALAIS, Maire, en session ordinaire. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis et affichés à la porte de la Mairie le 09/09/2026. <u>Présents</u> : Cédric VALAIS, Marie ALONSO, Florent BONDU, Audrey GROLLEAU, Antoine MALOEUVRE, Patrice PANAGET, Elisabeth POUREAU, Emmanuel CORNUAILLE, Chérilyne PERRIN, Paul DELABESSE, Pélagie HONORÉ. <u>Excusé(es)</u> : <u>Absent(es)</u> : <u>Secrétaire de la séance</u> : Paul DELABESSE

2026-09-14-06 : SDE35 : délégation éclairage public

La maintenance de l'éclairage public a été transférée au SDE 35 en 2022 moyennant un coût annuel calculé par rapport à un tarif appliqué aux points lumineux, (ex en 2025, le montant était de 2287.50€ (25.5 €x 80 lampes à décharge + 16.5€ x 15 lampes LED).

Le SDE35 demande si la commune souhaite maintenir le transfert de la maintenance de l'éclairage public.

Le conseil

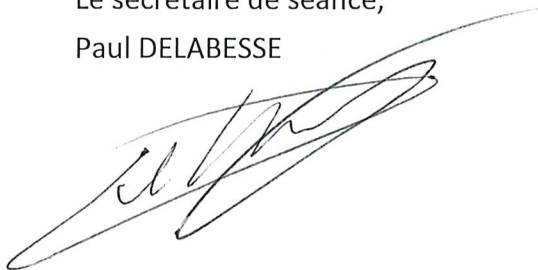
Valide à l'unanimité le maintien le transfert de la maintenance de l'éclairage public.

Autorise M. le Maire à signer les documents en lien avec ce transfert.

Pour extrait conforme,

Le registre dûment signé,

Le secrétaire de séance,
Paul DELABESSE



Le Maire,
Cédric VALAIS

